

**Conseil d'administration
23-24 novembre 2023**

**En référence au
point 4.1 de l'ordre du jour**

Point 4.1 de l'ordre du jour : Plan de travail du Conseil

Résumé

Le Conseil d'administration (CA) s'engage à respecter son devoir de responsabilité et de rendre des comptes. Le suivi, l'actualisation et l'examen réguliers du plan de travail du Conseil constituent une étape concrète en ce sens. Ce document présente le plan de travail du Conseil pour 2024 jusqu'à la prochaine AG (2025) avec les mises à jour d'octobre 2023.

Action requise

Le Conseil d'administration est invité à **prendre note** de cette mise à jour.

Abréviations & sigles

ACRO	Bureau régional de la Région des Amériques et des Caraïbes
AdC	Architecte de Coopération
RAP	Rapport annuel de performance (RAP)
CA	Conseil d'administration
CdI	Conflits d'intérêt
C-SIP	Comité des stratégies, investissements et politiques
DG	Directeur-riche général-e
AG	Assemblée générale
l'IPPF	Fédération internationale pour la planification familiale
ICP	Indicateurs clés de performance
AM	Association membre
CM	Comité des membres
S/O	Sans objet
CNG	Comité des nominations et de la gouvernance
C-TAR	Comité technique et d'allocation des ressources
R-U	Royaume-Uni
VP	Vice-Président-e
WISH	Santé sexuelle intégrée des femmes

EN PASSE D'ETRE ATTEINTS

COURS

NECESSITE ATTENTION

PAS ENCORE PREVU DE COMMENCER

SECTION 1 : STRATEGIE, COMMUNICATION ET DIRECTION

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
1. Renforcer le centrage de l'IPPF sur les jeunes	Résultat : La Fédération dans son ensemble, et les jeunes militants en particulier, indiquent constater et faire l'expérience d'une forte augmentation de l'attention portée à l'inclusion et à la participation des jeunes			
	a. Surveiller et rendre compte de la mise en œuvre générale de la décision de novembre 2022 du Conseil en réponse à la résolution du Forum des jeunes lors de l'AG 2022.	<ul style="list-style-type: none"> • Retours positifs des forums régionaux de jeunes • Retours positifs des jeunes délégués lors de la prochaine AG 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur les résolutions et les forums régionaux des jeunes inclus aux sessions du CA • Inclus dans le cadre de résultats et les rapports de performance présentés au Conseil • Objet d'une attention spécifique dans le plan d'intégration/accueil • Augmentation des moins de 25 ans dans les données démographiques du personnel 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> • inclus
	b. Veiller à ce que le cadre de résultats de la Stratégie 2028 assure un suivi stratégique des résultats relatifs aux jeunes			EN COURS <ul style="list-style-type: none"> • Included in Results Framework«Inclus dans le cadre de résultats
	c. Etudier les informations disponibles relatives à la mise en œuvre d'une allocation de 5 % du budget des AM aux jeunes et communiquer en conséquence			EN COURS <ul style="list-style-type: none"> • Séance d'intégration incluse pour les AdC
	d. Développer des options visant à améliorer la communication et les flux d'informations entre les AM, les jeunes, le Secrétariat et le Conseil, puis mettre en œuvre la démarche préférée			EN COURS <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement en cours
	e. Appuyer le renforcement des forums régionaux des jeunes			
	f. Encourager les efforts visant à améliorer l'introduction/formation des militants jeunes à l'IPPF			
g. Prêter attention au recrutement des jeunes au sein de l'IPPF.				
2. Faire progresser la mise en œuvre de l'action contre le racisme au sein de l'IPPF	Résultat : Le programme de lutte contre le racisme est intégré, communiqué et mis en œuvre dans l'ensemble de la Fédération			
	a. Surveiller le développement d'une « théorie du changement » et approuver le plan de travail de lutte contre le racisme de l'IPPF, plan qui se concentrera également sur la communication et le suivi afin d'aider à sa mise en œuvre dans l'ensemble de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat et les AM travaillent de pair pour développer une Fédération antiraciste ; ils rendent compte des progrès et des challenges 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail de lutte contre le racisme approuvé par le CA en vue de sa mise en œuvre 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de travail présenté à l'équipe de direction progresse bien, y compris les sessions de lutte contre le racisme intégrées dans toutes les réunions régionales de la fédération. Des sessions ont été organisées lors de trois réunions régionales avec les associations membres, ainsi qu'une formation au secrétariat du personnel du bureau régional d'Asie du Sud

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
				avec tous les nouveaux membres du personnel du pôle financier <ul style="list-style-type: none"> Les commentaires ont été nombreux et beaucoup d'associations membres et de membres du personnel souhaitent davantage de sessions en présentiel., car ils estiment qu'il est nécessaire de créer des espaces sûrs pour que les gens puissent échanger ouvertement. Le groupe de travail de l'IPPF s'est réuni deux fois au cours des deux derniers mois pour faire le point sur le plan de travail et le budget. Une réunion en présentiel a eu lieu en août, au cours de laquelle le plan de travail et le budget ont fait l'objet d'une discussion détaillée et intense.
	b. Recevoir, examiner et approuver les propositions d'allocation et de diffusion des ressources pour gérer et soutenir la mise en œuvre du plan de travail de lutte contre le racisme.		<ul style="list-style-type: none"> Budget affecté en fonction du plan de travail Rapports de situation présents au Conseil 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> En raison d'un démarrage tardif des activités pour 2023, il y a un léger décalage dans la mise en œuvre, mais des avancées sont en cours.
	c. Élaborer et diffuser des messages, contenus et actions qui transmettent et renforcent la pertinence du plan de travail antiracisme à l'échelon local ainsi que sa mise en œuvre		<ul style="list-style-type: none"> Les communications du Conseil appuient l'agenda et en plaident l'importance 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Après la réunion du groupe de travail en présentiel, il serait bon de saisir cette occasion et de créer des opportunités et des plates-formes sur lesquelles diffuser nos messages. Mise au point et en oeuvre d'une page d'accueil sur la lutte contre le racisme sur le nouveau SharePoint du Secrétariat (point focal) et sur le site web du Forum des AM afin de diffuser des informations sur les diverses réalisations.
	d. Etudier et s'accorder sur la meilleure structure de travail pour que le Conseil puisse jouer son rôle de leader et de champion de ce programme de changement à l'échelle de la Fédération.		<ul style="list-style-type: none"> Le groupe de travail du CA poursuit ses travaux 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Les réunions régulières des sous-comités reprendront. Ces réunions, qui n'étaient pas régulières lors de la restructuration, le seront à nouveau. Avec le départ de Bience Gawanas, Sami Netshah a assuré la

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
				présidence par intérim et nous nous réjouissons de la poursuite des travaux.
3. Soutenir et orienter la mise en œuvre de la Stratégie 2028 à l'échelle de la Fédération	Résultat : La Fédération (associations membres et Secrétariat) est pleinement engagée dans la mise en œuvre de la stratégie et prend des mesures concrètes pour aligner ses prestations et ses pratiques			
	a. Recevoir, approuver et mettre en œuvre une feuille de route des principales étapes et initiatives pour lesquelles le Conseil peut clairement être (et être perçu comme étant) un champion de la mise en œuvre de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre de résultats et les rapports annuels de performance (RAP) sont examinés par le Conseil et conduisent à la priorisation des interventions et à leur engagement actif auprès des AM 	<ul style="list-style-type: none"> Retours utiles au suivi de la performance de la Fédération (RAP) en face des indicateurs et des objectifs de la Stratégie 2028 (S2028) 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Les données 2022 ont été présentées lors de la réunion de juin, dont une vue globale des réalisations par rapport aux objectifs au cours de la période du dernier cadre stratégique (2016-2022).
	b. Soutenir et encourager le DG dans l'orientation de la Fédération, Secrétariat inclus, pendant la transition vers la nouvelle stratégie et, le cas échéant, prendre connaissance de tout rapport sur des questions critiques et autres sujets de préoccupation		<ul style="list-style-type: none"> Retours utiles concernant les rapports du DG et de la Présidente 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Présentation à chaque réunion
	c. Mettre l'accent sur, et soutenir, l'exploration d'approches novatrices visant à assurer la viabilité financière de l'IPPF à l'échelon des AM en particulier.		<ul style="list-style-type: none"> La démarche du Secrétariat concernant la viabilité des AM est claire et approuvée par le Conseil 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Suite à l'évaluation de 6 AM dans le cadre de la priorité de l'IPPF visant à renforcer l'autosuffisance financière, l'impact et la pérennité, le recrutement d'un-e directeur-ric commercial-e est en cours, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 14 novembre. Lien : Chief Commercial Officer IPPF
	d. En étroite coordination avec le DG, explorer et tester les rôles que pourraient jouer les administrateur-ric-e-s hors de la Fédération en vue de faire avancer la mise en œuvre de la stratégie, notamment dans le cadre du 3 ^{ème} pilier.		<ul style="list-style-type: none"> Interventions stratégiques d'être suivies par le personnel 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Les membres du CA participent activement aux réunions régionales consacrées à la mise en œuvre de la stratégie. Trois ont été organisées, trois auront lieu avant décembre.
Résultat : La Fédération fait preuve d'une compréhension claire des valeurs, de la charte, de la marque (branding) et de la nouvelle identité de l'IPPF				

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour	
4. Clarifier et communiquer les principes et valeurs fondamentaux qui sous-tendent l'identité et l'action de l'IPPFt	a. Guider et contribuer activement au développement et à la mise en œuvre des projets approuvés liés à la « Charte de l'IPPF » et à sa marque (« le rebranding »), en travaillant en étroite collaboration avec le DG pour s'assurer que ces projets articulent et transmettent plus clairement l'objectif global de l'IPPF — dont son identité de Fédération inclusive, centrée sur les jeunes, inclusive de genre, antiraciste et fondée sur les droits humains.	<ul style="list-style-type: none"> L'AG approuve la Charte et le rebranding (la nouvelle marque) présenté par le Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> Le CA participe activement aux projets et contribue à leur progression 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Certains membres du CA travaillent avec le groupe de pilotage de la charte et le Comité consultatif du rebranding Des membres du CA participent à la première consultation (mars 2023) à Bangkok Consultations régionales terminées (SARO, ACRO, ESEAOR, EN, AWRO, AM du Pacifique) avec une représentation du CA. Des membres du CA travailleront avec les chargés de la <i>Charte et du rebranding</i> pour revoir et éditer la <i>Charte</i> provisoire et donner des conseils sur l'orientation du <i>rebranding</i> (novembre 2023, Accra). 	
	b. Veiller à ce que les principaux points de prise de décision du Conseil et de l'ensemble de la Fédération soient clairement identifiés, notamment en vue de l'examen et de l'approbation de la Charte de l'IPPF par la prochaine AG.			<ul style="list-style-type: none"> Le CA s'engage de manière significative et est assuré que les progrès et la communication sont appropriés 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Rapports de situation d'être présentés au Conseil en novembre 2023, février 2024 et mai 2024 à fins d'examen et de conseils.
	c. Veiller à ce que les deux projets, qui doivent se compléter l'un l'autre, soient mis en œuvre de manière transparente et avec des possibilités de participation de l'ensemble de la Fédération, ce afin d'obtenir une adhésion totale.				
	d. Soutenir le DG dans l'identification, la communication et la promotion des principales implications opérationnelles qui découlent de ce travail de clarification des valeurs et de changement d'image de marque (<i>rebranding</i>).				
5. Améliorer la clarté du flux d'informations et la diversité des communications entre les AM, ainsi qu'avec le Conseil et émanant de ce dernier	Résultat : Une communication claire et des flux d'informations sont mis en place et en œuvre par les AM et le Conseil				
	a. Clarifier, communiquer et échanger avec les AM, selon les besoins, sur la structure organisationnelle de l'IPPF, y compris les rôles et les relations entre ses échelons /composantes, tels que les Forums régionaux, ainsi que les liens entre AM et Bureaux régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Il est clair que les AM comprennent les différents rôles et responsabilités des principales instances et d'autres fora 	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque le personnel et/ou les administrateur-riche-s rendent visite/parlent aux AM ou aux forums de l'IPPF, ils veillent à être compris. 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Les administrateur-riche-s et les DR maintiennent un dialogue actif avec les associations membres en ce qui concerne le calendrier de la gouvernance et les forums régionaux. Des AdC sont recrutés pour renforcer les liens entre les BR et les AM. Les AM sont tenues à jour des engagements du CA par le biais de l'Intranet et d'un dialogue avec les Bureaux régionaux. 	
c. Promouvoir l'engagement et les attentes du Conseil en matière d'inclusion des jeunes, de lutte contre le racisme et de mise en œuvre de la Stratégie 2028 et dialoguer activement avec les AM sur ces points.	<ul style="list-style-type: none"> Les AM appréhendent directement l'engagement du 	<ul style="list-style-type: none"> les opportunités d'engagement des AM ont été identifiées, en particulier, mais pas 			

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	d. Élaborer et diffuser des messages clés, ainsi que d'autres initiatives, démontrant et concrétisant l'engagement du Conseil en faveur de la solidarité mondiale au sein de la Fédération et de la viabilité à long terme de cette dernière.	<ul style="list-style-type: none"> Conseil en faveur de ces priorités La communication requise est envoyée par le Conseil pour parvenir à la solidarité mondiale et à la viabilité 	uniquement, dans les forums régionaux	<p>Toutes les régions organisent des réunions régionales.</p> <ul style="list-style-type: none"> Afin d'améliorer la visibilité du Conseil auprès des AM, une lettre d'information avec des profils s'administrateur-riche-s a été élaborée. "Let's come together Q&A series with IPPF trustees" permet ainsi à tou-te-s les administrateur-riche-s de se faire connaître auprès des AM. Un bulletin d'information intitulé "The Sentinel / la sentinelle" est en cours d'élaboration et aidera les instances de direction à diffuser des informations sur leurs activités et leurs actions.
6. Préparer la prochaine AG de façon transparente et participative, en accordant une attention particulière à l'ordre du jour, et en adoptant une approche qui permette aux AM et aux jeunes d'orienter l'axe, les priorités et le style de l'AG	Résultat : L'approche et le plan de la prochaine AG sont préparés grâce à l'engagement des participant-e-s et à la satisfaction des AM, du Conseil et du Secrétariat de l'IPPF			
	a. Fixer le lieu de l'AG sur des bases solides, en tenant compte des visas, des coûts, du symbolisme et de la sécurité des délégué-e-s	<ul style="list-style-type: none"> Une AG réussie, appréciée par les participant-e-s et qui fait progresser la Fédération 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil prend sa décision en temps utile avec les informations appropriées 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat explore des options et travaille sur des propositions
	b. Améliorer la préparation des délégué-e-s à l'AG et leur « appropriation » de celle-ci en tant que forum d'échange, de définition des orientations et de responsabilité mutuelle		<ul style="list-style-type: none"> Le CA s'engage avec les délégué-e-s des AM (et en particulier les jeunes dans la préparation 	
	c. Veiller à une participation significative des jeunes à la préparation et à la tenue de l'AG dans son ensemble et veiller également à intégrer leurs perspectives et priorités au sein de l'ensemble de la réunion		<ul style="list-style-type: none"> S/O 	
	d. Concevoir l'ordre du jour de l'AG ainsi qu'un format et des méthodes de réunion s'appuyant sur les principaux enseignements de l'AG 2022		<ul style="list-style-type: none"> Conseil satisfait des mesures prises 	
e. Revoir les options et prendre les mesures appropriées pour renforcer la participation en ligne, y compris le vote en ligne				
7. L'infrastructure de gouvernance mondiale est opérationnelle et épaula la gouvernance	Résultat : Les nouveaux-elles administrateur-riche-s et les nouveaux membres des comités du Conseil sont satisfaits de leur intégration et de leur participation			
	a. Un accueil et une intégration de qualité des nouveaux administrateur-riche-s, et des nouveaux membres des comités	<ul style="list-style-type: none"> 90% satisfaction pour 90% des administrateur-riche-s 	<ul style="list-style-type: none"> Nomination de nouveaux et nouvelles administrateur-riche-s et membres des comités du CA 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Le CNG a pris du retard en matière de recrutement de nouveaux et nouvelles administrateur-riche-s et membres des comités du CA Les entretiens sont en cours.

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
responsable et transparente de l'IPPF en tant que mouvement de la société civile fondé sur les droits humains présent à l'international et géré à l'échelle locale, et luttant pour la santé et les droits sexuels et reproductifs de toutes et tous	Résultat : Le Conseil fonctionne pleinement en tant qu'organe unifié, soutenu par des comités efficaces			
	a. Réunions du conseil d'administration tenues avec la majorité des administrateur-ric-e-s présent-e-s et actif-ve-s.	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 80 % d'administrateur-ric-e-s présent-e-s à chaque réunion du CA 	<ul style="list-style-type: none"> Chacune des réunions du CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Taux élevé de participation aux réunions du Conseil
	b. Diffusion en temps opportun de l'ordre du jour, des documents et des PV dans toutes les langues de travail	<ul style="list-style-type: none"> 100% de conformité à la politique de « diffusion des documents » 	<ul style="list-style-type: none"> Chacune des réunions du CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Les documents en anglais sont distribués à temps avec (occasionnellement) un peu de retard pour les autres langues
	c. Les comités du Conseil sont entièrement constitués, actifs et concentrés sur leurs mandats et contribuent à la réalisation des priorités du Conseil.	<ul style="list-style-type: none"> Les membres se déclarent satisfaits de la performance des comités. 	<ul style="list-style-type: none"> Chacune des réunions du CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Les comités du CA fonctionnent pleinement et activement
	d. Les administrateur-ric-e-s se conforment à l'évaluation des performances des administrateur-ric-e-s et du conseil d'administration menée par le CNG	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des administrateur-ric-e-s participent activement aux processus d'évaluation de la performance conduits par le CNG 	<ul style="list-style-type: none"> Chacune des réunions du CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Revue de la performance terminée et conclusions communiqués au administrateur-ric-e-s en 2023.
	Résultat : Le Conseil fonctionne comme prévu, notamment de manière impartiale et en conformité avec ses obligations et les meilleures pratiques			
	a. Les distinctions entre les rôles de la gouvernance & du management sont claires pour tou-te-s les administrateur-ric-e-s et le personnel et sont respectées de tou-te-s ; les conflits d'intérêts sont déclarés et évalués et des mesures appropriées sont prises si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> Aucun cas de non-conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des déclarations de conflits d'intérêt des administrateur-ric-e-s 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Tous les administrateur-ric-e-s ont soumis leurs déclarations 2023
	Résultat : Le Conseil d'administration remplit ses obligations de diligence envers ses client-e-s, son personnel et les volontaires de l'IPPF			
a. Le CA s'acquitte de ses responsabilités relatives aux politiques de protection de l'IPPF ; celle-ci sont pleinement mises en œuvre, tous les incidents signalés étant par conséquent résolus	<ul style="list-style-type: none"> Conforme à 100% avec les politiques applicables de l'IPPF 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil s'engage significativement grâce à des contributions régulières 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Les rapports de protection et de gestion des incidents sont régulièrement présentés 	
Résultat : Le DG rend compte de ce qu'il est soutenu et encouragé par le Conseil d'administration à faire de son mieux				

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	a. Le Conseil d'administration remplit son devoir de diligence envers le Directeur général de l'IPPF, en encourageant et en soutenant son leadership et son bien-être professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Le DG et le CA sont satisfaits du process 	<ul style="list-style-type: none"> Les évaluations de performance sont effectuées de manière équitable et opportune 	EN COURS <ul style="list-style-type: none"> Les critères d'évaluation annuelle de la performance du DG sont définis pour l'évaluation de 2023

SECTION 2 : GESTION DES FINANCES ET DES RISQUES

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
8. Une gestion intelligente du risque, des process de diligence fiscale et la viabilité financière sont au cœur des préoccupations	Résultat : La gestion financière et la gestion des risques de l'IPPF sont conformes à 100 % aux exigences de la Commission de contrôle des œuvres caritatives en Angleterre et au Pays de Galle (Charity Commission)			
	a. L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement identifiés, évalués et signalés.	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil a une bonne visibilité des risques et des mesures d'atténuation 	<ul style="list-style-type: none"> Le C-FAR discute des risques et mesures et en rend compte au CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil et les membres du C-FAR ont suivi une formation sur la gestion des risques. Le registre des risques est régulièrement mis à jour et fait l'objet de rapports au C-FAR
	b. La santé financière et les stratégies de génération de revenus sont suivies et revues, et il est prêté attention à la viabilité à long terme de la Fédération dans son ensemble, donc à l'échelon des AM et pas seulement au niveau mondial	<ul style="list-style-type: none"> Engagement actif du CA et du C-FAR 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu au CA à chacune de ses réunions 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Oui, les stratégies font l'objet d'un suivi et sont revues.
	c. Comptes audités approuvés	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions de la Charity Commission sont respectées dans les délais imposés 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil approuve les plans et les rapports d'audit selon l'échéancier convenu 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Rapport financier et comptes audités 2022 présentés à fin d'approbation
	d. Conformité avec les règlements pertinents de la Charity Commission, y compris ceux qui concernent la discrimination, la protection, le lancement d'alerte, etc., les dossiers en souffrance ayant été traités et les nouveaux incidents traités dans les temps, avec une supervision appropriée des progrès	<ul style="list-style-type: none"> En pleine conformité 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques est pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> En pleine conformité

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Étapes clés	Progrès réalisés à ce jour
			identifiés, évalués et signalés. • Le CA et le C-FAR sont régulièrement évalués	
	e. Compte-rendu par les AM de leurs santé & risques financiers	• Le CA sait où se situent les risques les plus importants et quelles sont les mesures correctives	• Les AM bénéficiaires de subventions soumettent leurs rapports à temps	EN COURS • Ce process est déjà en place et a lieu chaque exercice.
	f. Lorsque les AM ne respectent pas les conditions de diligence raisonnable et de conformité, le CA prend des mesures décisives et opportunes conformément à son rôle	• 100% des cas traités rapidement	• Le CM est informé rapidement et recommande une marche à suivre • Le CM en discute rapidement et soumet une recommandation au CA	EN COURS • Il ne reste plus que 3 AM à recommander à fins d'accréditation dans le cadre du cycle III. Toutefois, le CM traite les AM au cas par cas. • Suite aux revues d'accréditation, quatre AM sont actuellement suspendues : La Lituanie, la Sierra Leone, la Namibie et le Salvador. La démission de la Lituanie sera notée lors de la réunion du CA de novembre 2023.

SECTION 3 : RESPONSABILITE EN MATIERE DE QUALITE ET D'EGALITE

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Étapes clés	Progrès réalisés à ce jour
9. Responsabilité de la qualité et de l'égalité en matière d'accès aux services et de plaidoyer se renforce	Résultat : L'IPPF a atteint le niveau requis de responsabilité en matière de qualité et d'égalité			
	a. Informés sur les développements clés en matière de prestation de services et de plaidoyer dans l'ensemble de la Fédération, et plus spécifiquement en ce qui concerne les contextes humanitaires	• Le CA est sensibilisé et guide les efforts du Secrétariat	• Le Conseil est attentif au rapport de la Présidente et du DG et aux discussions sur le RAP	EN COURS • Briefings réguliers
	b. Informés des résultats des principales mesures de performance pour assurer la qualité et l'égalité d'accès en matière de services et de plaidoyer			Objectifs en passe d'être atteints • L'évaluation annuelle des performances est terminée et fait état de niveaux records de personnes ayant bénéficié de services malgré le nombre réduit d'AM. • Données WISH très encourageantes.
	c. Sensibilisés à des exemples de performance excellentes de la part de certaines AM et ainsi qu'aux questions			

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	d'intégrité et de piètre performance, ce point devenant un point permanent de l'ordre du jour			Objectifs en passe d'être atteints • Le rapport annuel de performance 2022 (RAP) sera présenté au CA lors de sa réunion de juin 22
	d. Informés sur l'élaboration des politiques de l'IPPF nécessaires avec un registre de politiques approuvés fixant les priorités en matière de rédaction/amendements des politiques	• Le Conseil maintient un portefeuille de politiques pertinentes et opportunes	• Le CA est informé du besoin de nouvelles politiques ou d'amendements aux politiques	EN COURS • Le C-SIP se charge de cela et en rend compte au CA

SECTION 4 : NOUS SOMMES LE LEADER DE DEMAIN

Résultat : L'IPPF bénéficie d'une visibilité et d'une image accrues au niveau mondial en tant que chef de file de la SDSR				
10. Nous nous préparons pour l'avenir	a. L'IPPF redevient et demeure « mondiale » & « universelle », avec la région Amériques et Caraïbes pleinement fonctionnelle	• Présence dans toutes les régions	• Gestion proactive de notre empreinte présentée au CA	Objectifs en passe d'être atteints • Nouveau bureau régional fonctionnel d'ACR, dont l'empreinte s'étend rapidement • Les AdC d'adopter une approche proactive
	b. Le Conseil a acquis un entendement éclairé des tendances en matière des opportunités et défis auxquels sont confrontées les AM et y répond de manière stratégique, y compris par le biais du prochain cycle d'accréditation	• Le Conseil apporte une valeur ajoutée grâce à sa vision du monde et à son analyse	• Le CA ouvre des perspectives et requiert le cas échéant des analyses	Objectifs en passe d'être atteints • Le 4 ^{ème} cycle d'accréditation est prêt à être mis en œuvre et plusieurs formations ont déjà été organisées dans toute la Fédération
	c. La réforme de la gouvernance à l'échelon des AM évolue, de nouvelles cohortes d'AM signalant leur volonté d'y participer	• Le CA est sensibilisé et engagé, contribuant au changement de la gouvernance	• Les AM sont sensibilisées aux avancées et aux défis	EN COURS • Une discussion thématique aura lieu lors de la réunion du CA de novembre 23 pour explorer où nous en sommes en ce qui concerne l'empreinte de l'IPPF et ce que mettre l'agenda féministe au cœur de la réforme de la gouvernance des AM signifie et également pour discuter des options disponibles pour 2024.

<p>10. (suite)</p>	<p>d. Une analyse d'impact du nouveau système d'allocation des ressources a été lancée, les implications futures pour la gouvernance étant également prises en compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les décisions sur les ajustements à apporter au système s'il y a lieu, et sur le rôle du C-TAR sont approuvées 	<p>A déterminer</p>	<p>EN COURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'IPPF passant désormais à un cycle triennal d'allocation de financements aux AM, le C-TAR lors de sa réunion du 3 novembre 2022 a discuté du rôle qu'il peut jouer à l'avenir, étant donné que le processus d'allocation des ressources ne changera pas dans l'ensemble. • Le comité a décidé d'organiser au moins une réunion supplémentaire en octobre 2023 pour examiner les progrès de l'allocation des ressources et ses implications pour la gouvernance.
---------------------------	---	--	---------------------	--